

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins,
M. NIEZEN, M. THYS, M. REDOTTE, M. TODARO, M. DUPRIEZ, Mmes
KESSELS et DE BROYER, M. DE VISCH, Mme DESCLIN, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS assiste à la séance avec voix consultative,
Mme KOWALSKA, Directrice générale

Excusés :

**OBJET : Marché public de fournitures – Acquisition d'un véhicule utilitaire léger de
taille intermédiaire pour le Service Technique – Approbation du cahier des
charges, des conditions, du mode de passation, de la procédure et de
l'estimation.**

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 42, § 1, 1° a) (la dépense à approuver HTVA n'atteint pas le seuil de 143.000,00 €) ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 90, 1° ;

Considérant qu'il convient d'acquérir un véhicule utilitaire léger de taille intermédiaire pour le Service Technique ;

Considérant le cahier des charges N° 2025 -057 relatif au marché "Acquisition d'un véhicule utilitaire léger de taille intermédiaire pour le Service Technique" établi par la Cellule Marchés Publics .

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 28.925,61 € hors TVA ou 34.999,99 €, 21% TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au Budget Extraordinaire 2025, article 421/74352/20250010.2025, numéro de projet 20250010 ;

Vu l'avis de légalité favorable de la Receveuse générale ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par voix pour, ... voix contre et abstentions,

Article 1er - : D'approuver le cahier des charges N° 2025 -057 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un véhicule utilitaire léger de taille intermédiaire pour le Service Technique", établis par la Cellule Marchés Publics.

Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 28.925,61 € hors TVA ou 34.999,99 €, 21% TVA comprise.

Article 2 - : De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

Article 3 - : De financer cette dépense par le crédit inscrit au Budget Extraordinaire 2025, article 421/74352/20250010.2025, numéro de projet 20250010.

Article 4 - : La présente délibération sera transmise à Madame la Receveuse régionale.

Fait à Brugelette, date que dessus.

La Directrice Générale,
(s) Kowalska

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Bourgmestre,
(s) Liégeois

POUR EXPEDITION CONFORME,

La Directrice Générale,

La Bourgmestre,

K. KOWALSKA

I. LIEGEOIS